

LES MALTRAITANCES

Suzanne ROBERT-OUVRAY et Igor REITZMAN

Du bon usage de ce chapitre

Dans les pages qui suivent, le lecteur va trouver un certain nombre d'informations susceptibles de créer un inconfort, voire un malaise. Il reconnaîtra parfois ce qu'il a subi et peut-être même ce qu'il a pratiqué faute d'une information suffisante. Soulignons-le dès maintenant, on n'est pas un parent maltraitant parce qu'on a occasionnellement donné une petite gifle ou insisté un peu pour que la petite finisse sa bouillie. Nous sommes convaincus que chaque parent fait le mieux qu'il peut à partir de son histoire personnelle et nous souhaitons que ce chapitre pousse vers la réflexion et non vers la culpabilité.

Très bref historique

Durant de nombreux siècles, l'image de l'enfant est restée très négative : Il était vu comme naturellement menteur, sournois, indiscipliné, paresseux, voleur, vicieux... *"Il n'y a pas d'enfant innocent"* affirmait au IV^{ème} siècle, Saint Augustin, l'un des plus éminents penseurs du christianisme. Et comme en écho lointain et confirmation savante, la formule de Freud au début du XX^{ème} siècle sur l'enfant comme *"pervers sexuel polymorphe"* comblera d'aise bien des gens. Un être aussi déplaisant, il fallait le corriger, le dresser et le plus tôt possible, sans attendre qu'il ait pris de mauvaises habitudes. Si les coups étaient inefficaces, peut-être qu'en frappant plus fort et même préventivement, les éducateurs finiraient par en venir à bout. La valorisation religieuse de la souffrance et du sacrifice conduisait à regarder sans compassion particulière le visage des enfants brutalisés.

Le père ne dispose plus du droit de vie et de mort mais nous ne sommes pas encore sortis de la culture de la fessée, de la gifle et du martinet. Il y eut pendant longtemps une réticence des élites et de l'Etat à regarder de trop près ce qui se passait dans le secret des familles. Les médecins préféraient ne pas voir et les enfants eux-mêmes pour protéger leurs parents, s'efforçaient le plus souvent de cacher leur propre martyre. Pour la première fois, en 1860, Ambroise TARDIEU, professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine de Paris, publie une *"Etude médico-légale sur les sévices et mauvais traitements exercés sur des enfants"* dans laquelle il propose une description clinique de 32 enfants suppliciés. FREUD venu à Paris pour suivre les cours de CHARCOT, découvre à la Morgue *"des choses que la Science préfère ignorer!"* (probablement des autopsies d'enfants tués après avoir été violés et/ou torturés).

1 Lettre de FREUD à son ami FLIESS citée dans Jeffrey MASSON, *Le réel escamoté- Le renoncement de FREUD à la théorie de la séduction* (Aubier, 1984), p. 35-72

La maltraitance : une violence éducative trop voyante ?

Ce qui est considéré comme mauvais traitement évolue de siècle en siècle vers une meilleure prise en compte de la souffrance de l'enfant : Au XIX^{ème} siècle, peu de gens en dehors du Dr Villermé et de Victor Hugo¹, s'indignent de voir des enfants de 5 ans travailler de longues journées dans les fabriques et au fond des mines. Les bagnes d'enfants font alors partie des bonnes œuvres. Mais depuis 60 ans, grâce aux travaux de René Spitz sur l'hospitalisme, on prend au sérieux les carences affectives, on sait qu'il est possible de faire mourir un jeune enfant autrement que par la brutalité. Et depuis 25 ans, c'est contre la pédophilie que la justice a commencé à se mobiliser. Un jour peut-être, plus personne n'osera parler de "*bonne correction*", à propos d'une série de coups sur le corps d'un petit. Souligner cette relativité peut conduire à définir la maltraitance comme "*le niveau de châtiments corporels qui n'est plus toléré dans une société donnée.*" C'est le point de vue d'Olivier Maurel² qui compare la France dans laquelle la gifle est admise (quitte à inculper quand elle a provoqué la mort) et le Cameroun où la bastonnade est pratiquée par 90% des parents. En somme, le concept de *maltraitance* serait à double tranchant : d'une part, il *dénonce* ce qui est devenu insupportable parmi les gens qui font l'opinion dans le pays, mais d'autre part il *absout* la *violence éducative ordinaire* (la gifle par exemple) qui est dénoncée comme maltraitance dans des pays plus avancés comme la Suède. La *violence éducative ordinaire* serait en somme une *maltraitance* non encore perçue comme telle par les élites du pays considéré.

La consultation des dictionnaires est révélatrice d'une évolution accélérée³ dans le dernier demi-siècle : Alors que le mot *maltraitance*, sur le moteur de recherche Google en 2005, trouve dans la seconde, 149 000 pages en français, il n'existe pas encore dans la version numérique 1994 du *Grand Robert*, ni dans le *Quid* papier 2004. Et le *Dictionnaire de la langue pédagogique* de Foulquié (PUF, 1971) ne juge même pas utile de faire figurer *maltraiter*.

Les mœurs évoluent beaucoup moins vite si l'on en juge par les décès de nourrissons liés à des sévices qui représentent encore dans notre pays, la deuxième cause de mortalité infantile.

Les maltraitances ne sont pas le fait d'une classe sociale particulière même si elles sont exacerbées par les difficultés économiques. Elles ne sont pas exclusivement repérées dans des familles mais aussi dans des institutions qui prennent en charge des enfants (écoles, patronages, établissements de la DAS, etc.). Elles relèvent toutes des problèmes psychoaffectifs de certains parents et de certains éducateurs. De voir l'adulte maltraitant comme une personne qui a souffert plutôt que comme un monstre à éliminer, diminue les phénomènes de cécité face aux maltraitances concrètes.

De plus en plus, la nécessité d'une prévention - et notamment d'une formation à la parentalité - apparaît comme un impérieux devoir dans nos sociétés dites civilisées.

1 Voir par exemple dans les *Contemplations*, le poème *Melancholia*

2 Olivier Maurel, *Maltraitance et violence éducative ordinaire* sur <http://monsieur.wanadoo.fr/oliviermaurel/page7.html>

3 qui pourrait s'expliquer notamment par l'entrée des femmes dans les sphères du social et du politique à l'intérieur des sociétés occidentales.

Quelques dates

- 1979 : fondation de l'AFIREM (Association Française d'Information et de Recherche sur l'Enfance Maltraîtée).
- 1982 : "*l'enfant maltraité*", Editions Fleurus (premier ouvrage français donnant une vue d'ensemble de la maltraitance y compris les sévices sexuels)
- 1987 : l'ODAS (Observatoire National de l'Action Sociale Décentralisée) définit l'enfant maltraité comme "*celui qui est victime de violences physiques, cruauté mentale, abus sexuels, négligences lourdes ayant des conséquences graves sur son développement physique et psychologique.*"
- 1989 : loi relative à la prévention des mauvais traitements à l'égard des mineurs et à la protection de l'enfance.